Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 76 (1981)
Heft: 2-fr

Rubrik: Kaléidoscope

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le coin du lecteur

A propos du droit de recours

La déclaration du chef de la section juridique du Département des travaux publics de l'Etat du Valais, page 7 de «Heimatschutz» 5/1980, selon laquelle les associations de protection des sites n'ont pas de possibilité de recours dans son canton, n'est pas exacte. La commission cantonale des constructions mentionnée en page 8, dont il dit qu'elle a des moyens de droit suffisants, a expressément reconnu le droit de recours de la Ligue suisse du patrimoine, notamment dans l'affaire de l'hôtel de Riederalp, en 1976, où elle avait pris sa décision en tant que juridiction administrative.

Le Tribunal administratif créé en Valais en 1978 devra un jour prendre position sur ce précédent. On ne comprend pas, en lisant l'interview de M. J.Zimmermann, pourquoi il a passé sous silence ce fait qui n'est pas sans importance. D'ailleurs la rédaction de la revue aurait pu elle aussi constater, au vu du dossier Riederalp, que l'Etat du Valais – apparemment à contrecœur si l'on s'en tient à l'opinion de son gouvernement – fait déjà partie, jusqu'à nouvel ordre, des cantons qui, sur la base d'une décision d'une juridiction administrative, ont reconnu le droit de recours des associations de protection de la nature et du patrimoine. La commission cantonale des constructions, avant la création du Tribunal administratif, a fonctionné comme juridiction administrative dans les procédures de recours. Depuis l'institution de ce tribunal, elle a les compétences d'une juridiction administrative de première instance.

Service juridique de la LSP

Nouvelles parutions

Maisons en montagne

pb. La vague croissante des vacances à la montagne a suscité un très grand nombre de constructions. Ce livre illustre des exemples en Allemagne, en Autriche, en Suisse, en France et en Italie. Les trois points de repère essentiels de cet ouvrage, et qui ont influencé sa conception, sont: le choix des matériaux des maisons, l'imagination des formes, l'intégration au site. *Maisons en montagne, par Bernard Wolgensinger, Office du Livre, Fribourg, 1980, prix: 125 fr.*

Architecture 70/80

pb. Cet ouvrage destiné principalement à des architectes résume les tendances principales de ces dix dernières années dans le domaine de l'architecture suisse. La qualité de la production d'une architecture peut être perçue dans l'optique de la diversité linguistique et culturelle de notre pays. A la lecture de cet ouvrage, on souhaiterait que les œuvres récentes de nos architectes puissent être mieux connues du grand public. *Architecture 70/80 in Switzerland, par Werner Blaser, Birkhäuser Verlag, Bâle, 1981, prix 26 fr.*

A l'aide!

La collecte de signatures pour l'initiative fédérale en faveur de la culture durera jusqu'à fin mai. Si vous n'avez pas encore envoyé la vôtre (v. carte contenue dans la revue 2/1980), veuillez le faire aujourd'hui encore. D'autres cartes ou listes peuvent être demandées à la rédaction «Heimatschutz» ou à l'adresse *Kulturinitiative,* Case postale 208, 8025 Zurich.

Visages de Saint-Pierre

pb. La Fondation genevoise des Clefs de Saint-Pierre a publié en 1979 un volume sur la chapelle des Macchabées. Elle publie aujourd'hui un second livre consacré à l'iconographie de la cathédrale. La place éminente de cet imposant édifice dans la cité et dans le paysage genevois est frappante. Par ailleurs, on observera avec intérêt l'évolution des transformations de la cathédrale en fonction des impératifs de son utilisation et des goûts des époques où furent entrepris des travaux de restauration. Plusieurs photographies montrent l'état de cet important monument avant l'actuelle campagne de travaux de restauration. D'autres volumes paraîtront ultérieurement qui traiteront des travaux présentement en cours à Saint-Pierre. *Visages de Saint-Pierre, édité par la Fondation des Clefs de Saint-Pierre, Genève, 1980, textes français, allemand et anglais, prix: 33 fr.*

Dessin de W. Büchi (Nebelspalter nº 22/79)

La rue résidentielle

pb. Le Service immobilier de la Ville de Genève vient d'éditer une plaquette-guide de douze pages consacrée à la rue résidentielle. Depuis 1974, cette nouvelle formule se répand surtout dans les pays du nord de l'Europe. En Suisse alémanique, plusieurs exemples existent déjà. La Suisse romande va concrétiser très prochainement ses premières rues résidentielles (notamment dans la commune de Vernier). La plaquette éditée par la Ville de Genève vise à expliquer l'utilité de telles rues et à indiquer la procédure à suivre pour les créer. *La rue résidentielle, plaquette éditée par le Service immobilier de la Ville de Genève, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, Genève, 1980, s'obtient gratuitement.*

Au prochain numéro:

Rues habitables et résidentielles

Délai rédactionnel: 3 mai 1981